

Compte rendu du conseil municipal du 15 Novembre 2016

Présents : Mmes Barras, Deneubourg, Gravelet, Pain, et Thomasse et Mrs Coraboeuf, Groeneweg, Kassa, Lourdel, Selschotter Bernard et Sylvain.

Absents : Mme Van-Kerkhoven et M. Dos Santos (ayant donné pouvoir à Mme Gravelet)

Présence exceptionnelle de Madame Cocard.

Secrétaire : M. Lourdel.

1. Ecritures comptables et mise en non valeur

- Ecritures comptables

Après les différentes explications de Madame Cocard, receveur municipal à la trésorerie de Châtillon Coligny, le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits en recettes au compte 6419 d'un montant de 70000 €uros. En contre partie il faut imputer les comptes suivants en dépenses :

au 6541 la somme de 8000 €uros
au 658 la somme de 10000 €uros
au 60632 la somme de 10000 €uros
au 61521 la somme de 42000 €uros

- Mise en non valeur

Vu les factures d'assainissement non réglées par les abonnés, pour les années 2012-2013-2014 et 2015, et ce malgré les relances faites par la trésorerie de Châtillon Coligny.

Vu l'état de ces créances qui représente une somme totale de 11512 €uros.

Le Conseil Municipal accepte de passer la somme de 11512 €uros en non valeur.

2. Tarifs communaux

Le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants pour l'année 2017 :

Salle des Fêtes (inchangés)

Chauffée pour le week-end	225 €
Non chauffée pour le week-end	150 €
Journée chauffée	170 €
Journée non chauffée	100 €
Caution	350 €
Caution ménage	80 €

Concessions - Cimetière (inchangés)

50 ans	390 €
30 ans	290 €

15 ans 190 €

Ensemble Tables et bancs pliants (inchangés)

Ensemble complet 9.00 €
1 table ou 2 bancs 6.00 €
Caution 150 €

Tarifs "Assainissement" (inchangés)

- Taxe de Branchement 2 150 €
- Taxe annuelle 85 €
- Taxe m³ 1,50 €

3. Loyer de M. LEVILLAIN

Vu la variation annuelle constatée de +0,5%.

Le Conseil Municipal fixe le loyer mensuel de M. LEVILLAIN à 429.23 € à compter du 1^{er} janvier 2017.

4. Classement des chemins ruraux en voies communales

M. GROENENWEG informe le conseil municipal que la délibération sur les voies communales ne pourra pas être prise tout de suite car il reste des ajustements de longueurs à effectuer.

5. Suppression et création de postes administratifs

Monsieur Coraboeuf informe le conseil du départ en retraite de Madame France MONIER au 31 mars 2017.

Un remplacement va être effectué mais pour cela une délibération doit être prise pour la suppression du poste de Mme MONIER au 1^{er} avril 2017 et pour la création du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à la même date.

Vote à l'unanimité du conseil municipal.

6. Taxe d'aménagement

Le Maire explique au conseil municipal le principe de cette taxe d'aménagement qui a remplacé la TLE, Taxe Locale d'Equipement et plusieurs autres taxes, ainsi que son mode de calcul à partir d'un exemple précis.

Vu que le taux de la taxe d'aménagement avait été fixé à 4% en 2016,

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une taxe d'aménagement à 3% et ce, à compter du 1er Janvier 2017.

7. Détermination du nombre de d'adjoints

Après les explications de M. Coraboeuf, le conseil Municipal décide à la majorité de passer de 4 adjoints à 3 adjoints.

8. Régime indemnitaire des agents communaux

M. Coraboeuf informe le conseil que le régime indemnitaire d'attribution de technicité (IAT) des agents est versé actuellement annuellement.

Afin de faire profiter les agents de ce régime, dans de meilleures conditions il propose un versement semestriel.

Le conseil municipal décidé à l'unanimité d'un versement semestriel de l'IAT.

9. Questions diverses

- visite des 2 maisons (préemption et donation) le 14 janvier 10H00
- Points sur les logements vacants Vallogis.
- 1^{er} décembre réunion des associations .
- M Levillain : changement de sa chaudière avec une autre en acier
- Travaux dans le F2 au dessus de l'école libre depuis juillet, nombreux travaux pouvant être réalisé par les agents communaux. Un plombier est néanmoins nécessaire.
- 4 commerces de saint Maurice ont réalisé un sondage auprès de la population pour demander un distributeur automatique de billets. 320 signatures ont été obtenues.
- Création d'un trottoir devant l'école
- Banque alimentaire le 25/26 novembre
- Mutuelle pour tous le 18 novembre à 18h00 salle du conseil
- Repas des anciens le 3 décembre
- Acquisition d'un barnum 8x16 8600 €
- Achat de 8 grilles pour exposition